



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E193482

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2025

ÉDITÉ LE 19/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2006

Forme juridique : SAS

Capital : 92 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 493 007 090 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 222629200115

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 289067

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 289067

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : BLANCHE

34 RUE FRANCOIS BONVIN
75015 PARIS 15

Téléphone : 01 47 34 08 91

Portable :

Site Internet :

E-mail : sanchez@blanche-sa.fr

Responsabilité légale :

SANCHEZ ANGEL PRÉSIDENT

Fax : 01 42 73 02 10

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/11/2024
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	12/11/2024
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	12/11/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/10/2023
o Fenêtres de toit	12/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	12/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/11/2024
o Isolation des combles perdus	12/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.